



SAISIR UNE RECOLTE

Permet d'entrer en stock la récolte en fonction des appellations

Chaque saisie de récolte crée le millésime en automatique.





1. Aller sur stocks et compta matière / Récoltes:


- La **date** renseignée par défaut est celle de la date limite de déclaration de récolte: 25/11/2014, mais elle est modifiable (ex : 10/12/2014)


Attention à ne pas saisir la récolte à partir du 01/01/15 ou penser à changer la date.

- Indiquer un **commentaire**, par exemple : Récolte 2014
- Choix de la saisie en hectolitres ou en litres (hl ou l)
- Saisir sur chaque ligne les volumes entrés en cave par appellation suite à cette récolte et éventuellement les DPLC (Dépassement du Plafond Limite de Classement) non encore livrés en distillerie.

2. Accéder à une saisie plus complète

- Cliquer sur  pour accéder à une saisie plus complète et compléter en fonction de votre déclaration.
- **Vendanges ou moûts vendus** : volume vendu avant la déclaration de récolte.
- **Récolté** : volume total récolté (=en cave +DPLC + Lies)
- **Dont réserve** : correspond au volume de vin bloqué
- Les volumes de VSI et VCI peuvent le cas échéant être saisis
- Valider en cliquant sur .

Astuces : - On peut accéder à la liste des récoltes saisies en cliquant sur  puis en cliquant sur la pièce souhaitée.

- On peut la supprimer en cliquant sur .
 - On peut la modifier (attention que la DRM du mois ne soit pas clôturée).
-